



DISTRIBUTION
GAZ

cse-c n°15
du 24 septembre 2020

Déclaration CGT

Après le projet HERCULE à EDF, ENGIE vient d'annoncer qu'il allait découper son Groupe en deux entités distinctes

- ▶ "New Engie" regrouperait les activités gaz GRDF et GRT GAZ ainsi que les ENR d'un côté,
- ▶ De l'autre, "New solutions" regrouperait l'ensemble des activités de services.

Le président d'Engie a annoncé qu'il voulait diminuer les parts d'Engie dans les entreprises de l'entité « New Engie » donc in fine **ouvrir le capital**.

Comme le million de compatriotes qui aura perdu son emploi d'ici la fin de l'année sous le prétexte de la pandémie Covid 19 en France, c'est donc un véritable plan capitaliste de casse sociale de l'ex GDF et des entreprises historiques gazières qui est mis en place par le patronat.

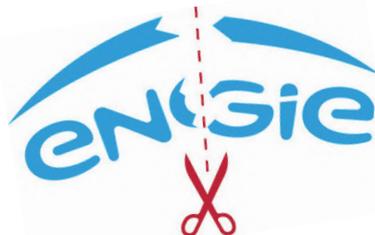
Non à l'OPA sur Suez, non au démantèlement de Suez et d'Engie !

L'OPA lancée par Veolia sur Suez tout comme le contre-projet de Suez présenté mercredi au ministre de l'Économie illustrent la frénésie financière qui appartient à la **logique du monde d'avant**.

Plutôt que d'être en rupture, le gouvernement qui détient 24% dans le groupe Engie, s'inscrit dans la poursuite de la **casse des services publics de l'énergie, de l'eau et des déchets**.

La vente de 29,9% des parts de Suez détenues par Engie entrainera inévitablement le démantèlement de ce dernier, Suez n'étant que le premier pas vers une déstructuration annoncée du groupe Engie.

▶ La CGT voit venir une catastrophe sociale et industrielle, entraînant une destruction massive d'emplois.



▶ La CGT dénonce cette opération qui remet en cause la perspective d'un service public de la transition énergétique incluant le gaz, l'électricité, les services climatiques et thermiques, les énergies renouvelables. La gestion de l'eau et des déchets doit être garantie pour l'intérêt général des citoyens.

▶ La CGT ne voit aucune stratégie industrielle, ni aucune politique publique pour le pays, alors que l'eau est un bien essentiel pour la nation. Alors que le plan de relance devrait s'appuyer sur les groupes historiques de service public en les mettant au service d'une transition énergétique ambitieuse, le gouvernement a choisi, pour des gains financiers de court terme, de détruire ces groupes, Suez comme Engie et comme EDF.

À l'heure où les dirigeants des deux groupes Veolia et Suez se livrent une bataille médiatique sur des considérations court-termistes, **la CGT porte une autre voie où la complémentarité des activités ferait du groupe Engie, lié de nouveau à Suez, un des piliers de la transition énergétique et écologique nécessaire à l'avenir de tous**.

Compte tenu des enjeux tant sociétaux que sociaux, il est central de défendre le maintien intégré des groupes possédés par l'État et leur mise au service d'une politique sociale et de transition énergétique.

C'est pourquoi la CGT s'oppose à la vente de Suez par Engie et à la tentative d'OPA menée par Veolia.

Ordre du jour :

- ▶ Orientations stratégiques et leurs conséquences
- ▶ COVID-19 : Suivi de la gestion de la crise sanitaire du covid-19 et de la reprise d'activité

Pour contrer la politique financière portée par le gouvernement, nous devons imposer, par la mobilisation la plus large possible, un nouveau modèle assurant un service public de la transition énergétique et un socle social de haut niveau pour l'ensemble des salariés d'Engie, de Suez mais aussi de Veolia.

Un autre avenir est possible où la conjugaison du social et de l'économie pour la défense, l'amélioration et la gestion des services publics de l'énergie, de l'eau et des déchets trouvera sens dans le statut du travail salarié et la sécurité sociale professionnelle.

Quel avenir des gaziers GRDF au sein de New Engie ?

"New solutions" serait composée de plus de 70 000 salariés. Engie en comptait 171 000 fin 2019... Que vont devenir les gaziers de GRDF au sein de « New Engie » ?

GRDF est l'employeur de plus de 12 000 gaziers. GRDF doit leur garantir le maintien de leur emploi et la pérennité de l'entreprise telle que nous la connaissons aujourd'hui : entreprise au statut des IEG et au service premier de la Nation même si la direction de GRDF n'est, elle, qu'au service des actionnaires !

La CGT demande rapidement des garanties de sauvegarde de l'entreprise ainsi que de tous ses emplois au Statut des IEG.





1. Orientations stratégiques et leurs conséquences

Un premier point sur les orientations stratégiques de l'entreprise a été présenté pour information au comité social et économique central, il fait partie des trois grandes consultations annuelles obligatoires. L'avis sur ce point sera rendu lors de la prochaine séance de l'instance le 22 octobre 2020.

Chaque année, ces orientations sont présentées en CSE-C sur une période de trois ans. Elles permettent une visibilité sur les futures décisions que devra prendre GRDF pour l'avenir et la pérennité de l'entreprise.

En clair, le contexte induit par les différentes mesures et choix gouvernementaux (PPE, Transition Énergétique... impactant au passage le tarif ATRD) ainsi que la dernière trajectoire tarifaire ATRD6 déterminent la feuille de route de l'entreprise et les grandes orientations à venir.



GRDF nous présente ses perspectives :

- Faire du Gaz une énergie d'avenir ;
- Mobiliser les métiers pour accompagner la transformation de la société ;
- Faire des gaziers et gazières les acteurs du changement ;
- Favoriser l'engagement des parties prenantes en faveur de cette transformation.

Elles impactent en premier lieu les plans Emploi de l'entreprise qui déterminent eux-mêmes la gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (dont la trajectoire des effectifs, l'évolution des métiers et des compétences, les grands projets et leurs moyens associés, l'organisation du travail, etc.). Mais elles conditionnent également les orientations générales de la formation et le plan de développement des compétences.

Ce point complexe a été abordé en cette séance pendant plus de 6h et sera de nouveau abordé lors de la séance du 22 octobre. En attendant ce deuxième passage, nous vous divulguons quelques éléments sur le plan prévisionnel de l'entreprise et ce vers quoi elle s'oriente :

- **La baisse des effectifs est engagée en passant de 11623 agents en 2019 à 10980 en 2023.** Tous les domaines métiers dont le réseau, cœur de métier, sont concernés à hauteur d'environ **-5,5%** (sauf la DSI en augmentation de +45% sur la période) ;

A qui la faute ? D'après la direction, il faut en vouloir à la décision ATRD 6 de la CRE qui ne permettrait pas de pérenniser les emplois. Mais bien sûr ! Il faut faire un choix entre les emplois et remonter du CA\$H à ENGIE. La direction préfère accroître la charge de travail sur un minimum d'agent.

- **Les départs en retraite** restent sur un volume important, **la direction compte même sur la mise en place de la réforme des retraites** pour inciter encore plus les salariés à partir.
- **La perte des savoir-faire et des compétences** est, de ce fait, préoccupante et aurait dû être anticipée. Les passages de flambeaux sont clairement compromis.
- **La fin de la prime d'émission à fin 2021** (remontée financière à l'actionnaire indépendante des dividendes liée à la reprise de GRDF au sein d'Engie en 2008).



Pour le reste, les élus du personnel CGT reviendront vers vous avec leurs remarques et leurs propositions après la séance du 22 octobre 2020.





▼ 2. COVID-19 : Suivi de la gestion de la crise sanitaire du covid-19 et de la reprise d'activité

L'évolution de la situation au regard de l'actualité et des atermoiements dans la prise de décisions de nos politiques politiques est plus qu'inquiétante et nous laisse augurer une fin sinistre.

- Beaucoup se demandent de quels droits ils disposent pour imposer aux employeurs la protection nécessaire pour travailler en toute sécurité, et comment les faire respecter.
- Beaucoup s'interrogent sur la possibilité d'user du droit de retrait, sur les indemnisations pour garde d'enfants entre autres. Les agents sont laissés dans leur désarroi.
- De surcroît, le décret du 15 septembre 2020 concernant la soi-disant reconnaissance du Covid-19 comme maladie professionnelle vient renforcer leurs appréhensions et leur méfiance à l'égard des politiques et des élites dirigeantes.

La CGT et ses représentants réitèrent leur profonde indignation face à ce décret abject qui renie l'engagement des salariés dans cette période ou « En somme, il faudrait en mourir pour être respecté ! » de l'avis même des aide-soignants en 1ère ligne.

Pour la CGT, toutes les travailleuses et tous les travailleurs qui ont ou qui vont contracter la maladie au travail ou en allant au travail, doivent bénéficier automatiquement d'une juste reconnaissance quel que soit leur métier.

L'évolution des mesures et des fiches « Reflexe » relatives au nouveau protocole du 31 août n'a pas été communiquée aux agents contrairement aux préconisations du ministère du Travail.

La direction fait croire que l'on peut vivre normalement avec le virus !



Entre rétention d'information et interprétation des mesures à mettre en oeuvre, la direction fait comme bon lui semble.

Pour garantir la santé de chacun, **la CGT demande une cartographie des sites où des cas sont avérés.**

Concernant les protections, **la CGT a demandé que cette question soit débattue en CSE-E régionaux pour que les mesures soient adaptées à chaque poste de travail.** La direction s'oppose à associer les représentants locaux.

La direction n'aura retenu aucune leçon de sa mise en demeure par l'inspection du travail le 30 avril dernier. La CGT avait pourtant prévenu que les mesures de prévention de la direction n'étaient pas suffisantes.

La posture que maintient la direction vis-à-vis de ses agents et de leurs représentants depuis le début de cette crise sanitaire est indigne et dangereuse. Cette attitude a compromis la consultation des instances pour le PRA et retardé d'une dizaine de jours sa mise en place.

Face à cet ennemi invisible et aux accords dissonants des politiques qui prennent des mesures et contre-mesures, nos directions qui les interprètent ou qui les minimisent ne font en fait qu'accentuer un climat de peur. Cela génère un sentiment d'angoisse qui mène à des états de stress dans les collectifs de travail.

+d'info : déclaration COVID



**Prochaine séance
le 22 octobre 2020**



BULLETIN DE CONTACT OU D'ADHESION

- Je souhaite prendre contact avec le syndicat
- Je souhaite participer à une rencontre avec le syndicat pour mieux connaître la CGT
- Je demande mon adhésion à la CGT



NOM : Prénom :

Adresse :

Code Postal : Ville :

N° Tél. :

Email : @

Unité/Service :

A remettre à un militant CGT ou à votre syndicat de proximité

